

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Band: 112 (2014)
Heft: 10

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En prolongement de notre dossier sur les pères

Deux numéros de la revue française «Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence» parus récemment sont consacrés à un thème relativement proche: «Le bébé et sa famille».

L'idée première de ce double dossier était de «changer de focale». Sans renier l'importance de la relation «mère-bébé», les recherches actuelles dépassent cet horizon pour appréhender d'autres «strates» dans lesquelles de multiples acteurs s'impliquent. Les six articles scientifiques originaux sont complétés par un cas clinique. Ils nous entraînent à interroger l'accueil du bébé de diverses manières: à savoir par le biais du père, par celui du couple parental, ou de la fratrie, ou des différentes générations, ou encore de la famille élargie (éventuellement recomposée), mais aussi par le biais des tiers donneurs de gamètes et surtout celui des professionnel-le-s de la santé.

Plus précisément, l'accent est mis sur:

- l'alliance coopérative, conflictuelle ou désordonnée des couples ayant recours au don d'ovocytes;
- l'adaptation divergente du bébé fille et du bébé garçon lorsque la mère a une personnalité borderline;
- l'impact d'un accompagnement psychologique régulier sur les retards de langage;
- la disparité des représentations sociales du déni de grossesse chez les (futurs) professionnels;
- l'effet protecteur de la satisfaction conjugale et l'effet aggravant de l'alliance familiale en cas de dépression maternelle au post-partum;
- l'illusion (ou la réalité) d'un «simple recommencement» dans le vécu d'une seconde grossesse;
- une observation d'un bébé de 1 mois 19 jours par une psychologue clinicienne en service de pédiatrie.

Voir: Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence. Mai 2014, pages 137 à 162. Juin 2014, pages 195 à 225. www.em-consulte.com

De l'EPO pour protéger le cerveau des grands prématurés

Une équipe de la Faculté de médecine de l'université de Genève (UNIGE) et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) spécialisée dans l'imagerie cérébrale des nourrissons a pu démontrer que l'administration, juste après leur naissance, de trois doses d'érythropoïétine, une hormone qui stimule la formation de globules rouges dans le sang, permet de réduire de manière importante les lésions cérébrales chez ces bébés.

Une hormone bien connue

L'érythropoïétine (EPO) de synthèse, dont l'effet dopant chez les sportifs est bien connu, est un traitement couramment utilisé pour prévenir l'anémie, en cas d'insuffisance rénale chez les adultes par exemple, mais aussi chez les prématurés, ce qui permet de diminuer le nombre de transfusions sanguines. Plusieurs études ont récemment démontré que cette hormone présentait également un effet neuroprotecteur. Afin d'en vérifier les effets sur les prématurés, une équipe genevoise, sous la direction de Petra Hüppi, professeure à la Faculté de médecine de l'UNIGE et cheffe du Service de développement et croissance du Département de pédiatrie des HUG, a examiné les IRM de 165 enfants dont la moitié avait reçu trois doses d'EPO dans les deux jours suivant leur naissance. «Nous avons constaté que les cerveaux des enfants traités (n=77) présentaient beaucoup moins de lésions que ceux du groupe de contrôle (n=88) qui avait reçu un placebo», rapporte Russia Ha-Vinh Leuchter, co-auteur de cette étude. «Cela atteste pour la première fois de l'effet bénéfique de cette hormone sur le cerveau des prématurés.»

Premier volet d'une étude nationale

Cette recherche pilotée depuis Genève fait partie d'une large étude suisse, réalisée en coopération avec l'université de Zurich, qui porte sur 495 enfants nés en Suisse entre 2005 et 2012. Le second – et principal – volet portera sur le développement neurocognitif de ces enfants, qui participeront à différents tests à 2 ans, puis à 5 ans. «Ces tests devraient confirmer l'effet du traitement par EPO sur les troubles neurodéveloppementaux que présentent souvent les grands

prématurés au cours de leur enfance», souligne la Professeure Petra Hüppi. «Si c'est bien le cas, nous aurons fait un pas décisif dans la prévention des lésions cérébrales chez les bébés prématurés.» Le résultat principal de cette grande étude reste donc à venir.

Source: Communiqué de presse HUG du 27 août 2014
Voir aussi: <http://media.jamanetwork.com/news-item/epo-may-help-reduce-risk-of-brain-abnormalities-in-preterm-infants/>

Deux hommes reconnus parents d'un enfant né d'une mère porteuse

Vivant en partenariat enregistré en Suisse, deux hommes avaient cherché en vain à faire reconnaître l'acte de naissance californien d'un enfant, né d'une mère porteuse, auprès de l'office d'état civil de Saint-Gall. Le tribunal administratif du canton leur a donné raison en les reconnaissant comme étant les parents.

Le Département st-gallois de l'intérieur avait soutenu l'appel des deux hommes et a ordonné leur inscription en tant que pères au registre suisse des personnes. L'Office fédéral de la justice (OFJ) avait alors recouru contre la décision et porté l'affaire auprès du Tribunal administratif.

L'enfant vit avec ses deux pères en Suisse, constate le tribunal administratif. Cette situation exige, dans l'intérêt de l'enfant, mais aussi d'une situation juridique claire et uniforme, une reconnaissance du lien de filiation de l'enfant avec les deux hommes.

Selon la situation juridique actuelle, une adoption par un couple du même sexe est interdite en Suisse, de même que la gestation pour autrui. Le jugement n'est pas encore définitif, puisque l'OFJ peut porter l'affaire devant le Tribunal fédéral.

Source: Communiqué ATS du 25 août 2014

«Famille en mutation et monoparentalités»: le point de vue des professionnels

Le 21 novembre 2014, un forum d'échange sur «Famille en mutation et monoparentalités» sera organisé à l'université de Lausanne par le «Pôle de recherche national LIVES – Surmonter la vulnérabilité: perspective du parcours de vie» (PRN LIVES) et par la Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM).

Cette journée réunira des acteurs de plusieurs domaines d'action autour de la question de la monoparentalité et de ses différentes formes, des réalités complexes qui touchent un nombre croissant de familles en Suisse et posent de multiples questions appelant des réponses circonstanciées.

Soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, le PRN LIVES a démarré en 2012 une étude sur l'évolution des formes de ce type de famille. L'équipe de projet s'est jusqu'à présent focalisée sur les trajectoires de familles monoparentales enregistrées dans des données d'enquête, et sur les points de vue des parents concernés, récoltés dans des entretiens en profondeur. Elle souhaite maintenant entendre la voix des milieux professionnels intéressés par la problématique, afin d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et défis qui existent dans le cadre des dispositifs entourant ces familles.

La FSFM, qui fête cette année ses 30 ans, partage ce souhait. Elle s'engage entre autres dans la formulation de propositions de mesures ciblées de politique familiale afin d'améliorer la situation des parents seuls et de leurs enfants. Elle est membre de l'organisation faïtière des familles Pro Familia Suisse.

Inscription en ligne:

www.lives-nccr.ch/fr > Toute l'actualité >

21.07.2014 > Formulaire en ligne

Une «boîte à bébé» en Valais?

L'Hôpital de Sion pourrait recevoir une «boîte à bébé», après l'acceptation d'une motion issue des rangs PDC et UDC du Grand Conseil valaisan. Le gouvernement aura le dernier mot.

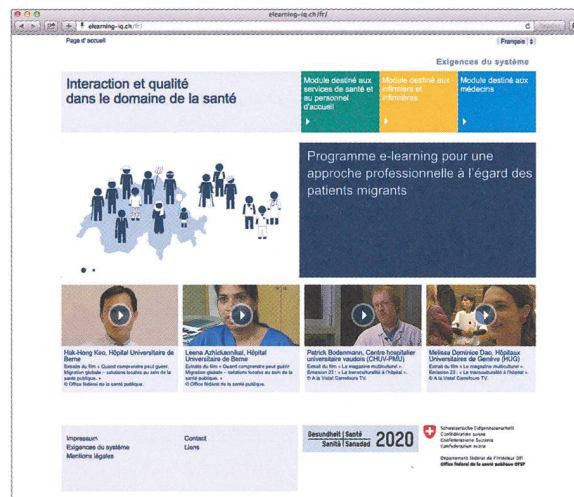
Cette première «boîte à bébé» de Suisse romande serait similaire à celles déjà existantes en Suisse alémanique et au Tessin. Elle permettrait aux parents en détresse de déposer leur enfant sans le mettre en danger. Une fois actionnée,

la fenêtre délivrerait une lettre qui permettrait aux parents de prendre connaissance, à tête reposée, de toutes les informations nécessaires s'ils souhaitent récupérer leur bébé ou le faire adopter.

Le rapport de la commission va être soumis au Conseil d'Etat. La «boîte à bébé» valaisanne pourrait être fonctionnelle dans une année environ, car son existence devrait encore être ancrée dans la loi.

Source: Communiqué ATS du 5. 9. 2014

Nouveau didacticiel en ligne «Interaction et qualité»



Les professionnel-le-s de la santé sont souvent confrontés à des difficultés de communication avec les patients d'origine migrante. Le nouveau didacticiel en ligne «Interaction et qualité» lancé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) leur permet d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en la matière. Reconnue par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), l'offre de formation continue, est disponible gratuitement en français, en allemand et en italien sous www.elearning-iq.ch.

Développés en collaboration avec des experts de ces groupes cibles, trois cursus interactifs s'adressent aux médecins, au personnel soignant ainsi qu'aux services de santé et au personnel d'accueil. Les modules de formation incluent

des films didactiques, des exercices de réflexion, des témoignages de situations réelles ainsi que des indications utiles sur les sources d'information et les services disponibles. L'objectif est de dispenser des connaissances afin de mieux comprendre la situation sanitaire des personnes migrantes en Suisse; résoudre les problèmes de communication par un recours éclairé aux services d'interpréteur; considérer les déterminants sociaux lors du traitement et des soins; prendre en compte le point de vue du patient sur sa maladie, dans le cadre de traitement et des soins.

Voir: www.elearning-iq.ch